

Licence - Sciences pour la santé

Plurisciences et santé

Présentation

Maquette en cours de mise à jour.

La Licence Sciences pour la Santé à Strasbourg permet une des voie d'accès aux études de Santé à l'Unistra.

La 1e année de la licence « Sciences pour la Santé » est organisée autour de trois ensembles d'enseignements.

- **L'ensemble « santé »** comprend des enseignements de biologie, mathématiques, physique et chimie, afin de permettre aux étudiants admis en DFG2 (DFG2 : la 2e année du Diplôme de Formation Générale correspond au début des études propres à la médecine, la maïeutique, l'odontologie et la pharmacie, après l'admission) de poursuivre et réussir leurs études de santé. Cet ensemble compte pour 25 ECTS (Crédits du système européen de transfert et d'accumulation de crédits).
- **L'ensemble « transversal »** comprend des enseignements de méthodologie du travail universitaire, de sciences humaines et sociales en lien avec la santé, de langue vivante, afin notamment de préparer les étudiants aux épreuves d'admission en DFG2. Il compte pour 14 ECTS.
- **L'ensemble « discipline hors santé »** comprend des enseignements d'une autre discipline, celle qui correspond à l'intitulé du parcours dans lequel l'étudiant est inscrit. Il compte pour 21 ECTS. Cet ensemble disciplinaire permet à l'étudiant qui n'est pas admis en 2ème année de santé mais qui a validé son année et obtenu une moyenne d'au moins 10/20 à cet ensemble disciplinaire, de poursuivre en L2 dans la mention correspondant au parcours validé.

Les ensembles « santé » et « transversal » sont communs à l'ensemble des étudiants de la mention « Sciences pour la santé ». L'ensemble « discipline hors santé » est propre à chacun des 11 parcours de la mention.

Pour toute question liée à un parcours spécifique , veuillez vous adresser directement au responsable pédagogique, mentionné sous le parcours concerné, dans la rubrique "Contact(s)".

Cette licence permet également, en cas de non entrée dans des études de Santé, de poursuivre ses études et de valider un niveau bac+3 pluridisciplinaire.

Les + de la formation

L'accès aux études de santé est fondamentalement réformé depuis la rentrée 2020, dans un cadre qui laisse cependant aux universités une large autonomie pour définir leur projet propre. À l'Université de Strasbourg, l'accès aux études de santé se fait par le biais d'une Licence mention « Sciences pour la Santé ».

Cette licence a pour objectifs de :

- Donner une première formation en sciences de la santé ;
- Préparer à l'admission en études de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie;

Faciliter une poursuite d'études, en santé ou hors santé , pour les étudiants qui n'auraient pas été admis en études de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie.

Critères de recrutement

- Admission en 1e année de licence SpS et choix du parcours « Discipline hors santé » :

Composantes	• Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé • École et observatoire des sciences de la Terre (EOST)
Langues d'enseignement	• Français
Niveau d'entrée	Baccalauréat (ou équivalent)
Durée	3 ans
ECTS	180
Volume global d'heures	1659
Formation à distance	Non, uniquement en présentiel
Régime d'études	• FI (Formation initiale)
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	• RNCP25172 : Licence Sciences pour la santé
Disciplines	• Santé publique, environnement et société • Enveloppes fluides du système Terre et autres planètes • Structure et évolution de la Terre et des autres planètes • Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieure, paléobiosphère
Secteurs d'activité	• Activités hospitalières • Activité des médecins et des dentistes • Autres activités pour la santé humaine
Stage	Non prévu
Stage à l'étranger	Non prévu
Alternance	Non

Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

· <https://www.unistra.fr/rse>

Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

L'admission en 1^{ère} année de la licence « Sciences pour la Santé » se fait via la [plateforme Parcoursup](#), ou par la voie de la [Demande d'Admission Préalable](#), comme pour les autres licences.

Sur Parcoursup (ou pour leur DAP), les candidats formuleront un vœu pour chacun des parcours de la licence « Sciences pour la Santé » qui les intéressent. La candidature par le biais de [Parcoursup](#) ouvre en principe la candidature à tous les lycéens de terminale, quelle que soit l'académie dans laquelle ils auront obtenu leur bac. Cependant, le rectorat fixera un pourcentage maximal d'admission de bacheliers d'une autre académie que celle de Strasbourg ; ce pourcentage n'est actuellement pas connu.

Les candidats sont vivement incités à candidater dans le plus grand nombre possible de parcours de la licence "Sciences pour la Santé". Le nombre de places dans chacun de ces parcours est strictement limité : plus grand est le nombre de parcours pour lesquels vous candidatez, plus grandes sont vos chances d'intégrer la licence "Sciences pour la Santé" !

Notez bien que le système retenu pour l'admission en études de santé (cf. ci-dessous) garantit qu'il y aura des admis à partir de tous les parcours de la licence.

<https://www.unistra.fr/formation/admission-inscription-et-scolarité/inscription-a-luniversite/droits-dinscription>

Contacts

Responsable(s) de parcours

- [Marc Ulrich](#)

• Admission en DFG2 :

L'admission en études de santé (Médecine, Maïeutique, Odontologie) se fait sur la base suivante :

- Il faut tout d'abord réussir la 1^{ère} année de la licence « Sciences pour la Santé »
- Les étudiants qui auront brillamment réussi la 1^{ère} année de la licence « Sciences pour la Santé » seront admis directement en DFG2 : il s'agira d'environ 10% des meilleurs de chacun des 11 parcours de la licence.
- Les étudiants qui auront bien réussi la 1^{ère} année de la licence « Sciences pour la Santé » se présenteront à des épreuves orales d'admission : il s'agira environ des 25 à 30% suivants, en ordre de mérite, dans chacun des 11 parcours de la licence.
- Une partie des étudiants ayant présenté les épreuves orales d'admission seront admis en DFG2 par le jury, dans la limite des places disponibles.

Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

<https://www.unistra.fr/formation/admission-inscription-et-scolarité/conditions-dadmission>

Prérequis obligatoires

- Un des objectifs de la réforme est d'élargir le profil des étudiants, et par la suite des professionnels, de la santé. Toutefois, les études de santé sont et resteront des études scientifiques.

Les spécialités de sciences de la vie et de la terre, de physique-chimie et de mathématiques (par exemple sous forme de maths complémentaires en terminale) seront donc privilégiées par les lycéens qui se destinent aux études de santé.

Cependant, **ce sont là des suggestions, pas des obligations** . Les étudiants qui n'auront pas choisi ces spécialités pourront rattraper assez facilement leur retard.

Et n'oubliez pas que le choix des spécialités peut aussi se faire en fonction des disciplines hors santé correspondant aux parcours de la licence Sciences pour la santé !

Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

Les enseignements dispensés en Licence SPS, parcours Sciences de la Terre et Plurisciences, sont dispensés par des chercheurs et d'enseignants-chercheurs rattachés à la Faculté de Médecine, la Faculté de Mathématique et d'Informatique, la Faculté de Chimie, la Faculté de Physique et Ingénierie, et de l'École et Observatoire des Sciences de la Terre de l'Université de Strasbourg.

Programme des enseignements

Plurisciences et santé